






La gestion des risques est un aspect essentiel de l'exploitation de toute entreprise. Il faut être prêt à toutes les éventualités, car la vie nous réserve bien des surprises. **Et pourtant, un grand nombre de PME n'ont pas adopté de plan de préparation aux urgences.** Ce guide devrait vous aider à protéger votre entreprise en la préparant à faire face aux imprévus.

Des questions au sujet de l'assurance? Appelez-nous.

Le Bureau d'assurance du Canada
Toll-free: 1-844-2ask-IBC
(1-844-227-5422)

ibc.ca

-  @InsuranceBureau
-  facebook.com/insurancebureau
-  youtube.com/insurancebureau

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale qui représente les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada.

IBC  BAC

© 2016 Le Bureau d'assurance du Canada. Tous droits réservés.

Les renseignements contenus dans la présente brochure sont offerts uniquement à titre éducatif et informatif. Pour déterminer si ceux-ci pourraient s'appliquer à sa situation, le lecteur devrait chercher à obtenir des conseils appropriés auprès de professionnels compétents.

05/16

PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

POUR VOTRE ENTREPRISE



BUSINESS INSURANCE → VISIT IBC.CA



IBC  BAC

TOUT D'ABORD

- **Vérifiez si votre assurance entreprise répond à vos besoins.** Entretenez-vous avec votre représentant en assurance pour vous assurer que votre protection est adéquate : tenez compte de vos locaux ou de votre espace à bureau, des stocks, du matériel, des outils, des véhicules de l'entreprise et de vos employés.
- **Créez un plan d'urgence de base.** Détectez les risques d'origine naturelle et humaine auxquels votre entreprise pourrait être confrontée, ce qui permettra de déterminer les mesures à prendre pour prévenir ou résoudre les situations potentielles.
- **Désignez les voies d'évacuation d'urgence et les points de rencontre.** Votre plan doit indiquer l'emplacement d'un refuge sur place, ainsi que les voies d'évacuation, les sorties de secours et un lieu de rassemblement hors site pour les employés.
- **Faites participer vos employés et assurez-vous qu'ils sont prêts en cas d'urgence.** Il est inutile d'avoir un plan si personne n'en est au courant. Au moins une fois l'an, effectuez un exercice d'urgence pour que tout le monde se souvienne quoi faire. Assurez-vous que les nouveaux employés sont mis au courant du plan. Nommez une personne à qui les gens doivent s'adresser en votre absence et donnez-lui accès à tous les mots de passe et à tous les codes.
- **Déléguiez des tâches.** Dans la mesure du possible, confiez les préparatifs d'urgence et les activités de rétablissement à des employés. Il leur faudra, par exemple, approvisionner la trousse de premiers soins et assurer la liaison avec les fournisseurs

après l'urgence. Si possible, affectez deux employés à chaque tâche afin qu'il y ait un remplaçant qualifié en cas d'absence.

- **Ayez le matériel et les fournitures de sécurité nécessaires.** Les employés doivent savoir où se trouvent les articles tels que les trousse de premiers soins, les extincteurs, les détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone, les défibrillateurs externes automatisés et les fournitures pour le refuge sur place, et comment y accéder
- **Prévoyez une alimentation d'urgence en électricité.** Si votre entreprise a besoin d'une alimentation électrique continue, envisagez l'achat d'une génératrice. Avec une génératrice portable (et du carburant supplémentaire à portée de la main), le matériel indispensable devrait rester opérationnel pendant une panne de courant. Entrez toujours le carburant dans un endroit bien ventilé.
- **Protégez les systèmes informatiques indispensables.** Installez un pare-feu et un logiciel antivirus sur chaque ordinateur et sur tous les réseaux et mettez-les à jour régulièrement. Les limiteurs de surtension sont essentiels pour protéger le matériel et les données de grande valeur.
- **Faites régulièrement des copies de sauvegarde de vos données et conservez-les hors site ou sur le Web.** Les copies de sauvegarde conservées sur place pourraient être perdues dans un incendie ou lors d'un vol.
- **Sécurisez les lieux.** Installez un système de gicleurs automatiques et des fenêtres et des

portes résistantes aux chocs. Boulonnez les étagères, les armoires et les gros objets aux murs et assurez-vous que les objets lourds sont ancrés sur les étagères pour qu'ils ne tombent pas. Installez des verrous de sécurité sur les portes d'armoire. Fixez solidement les ordinateurs et les caisses enregistreuses pour les empêcher de tomber.

- **Établissez un plan de poursuite des activités.** Une fois que vous avez un plan d'urgence, vous devez déterminer quoi faire après l'urgence. Pensez à ce qui doit être fait pour que votre entreprise continue de fonctionner pendant une situation d'urgence ou immédiatement après. Puisque les employés et leurs familles seront probablement touchés par une situation d'urgence, vous devriez avoir un plan de recrutement d'urgence.
- **Revoyez vos plans et mettez-les à jour régulièrement.** Votre plan d'urgence et votre plan de poursuite des activités ne doivent pas être statiques. Vous devez les actualiser pour qu'ils répondent aux besoins évolutifs de votre entreprise et aux changements technologiques. Revoyez vos plans fréquemment pour vous assurer qu'ils tiennent compte de tout changement.

